

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 24 mai 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier

Présent par procuration : M. KOP Patrice donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. LINSTER Nicolas donne procuration à M. Alain SINDT
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

3 – Décision modificative du Budget Primitif 2024 : section fonctionnement

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 16 janvier, il avait informé les membres du conseil du préavis de rupture de la convention établie avec La Poste pour la mise à disposition de la salle de Haute-Sierck en local de pause méridienne pour les facteurs en tournée dans le secteur. L'arrêt de cette convention étant effective au 1^{er} avril 2024 et le titre 182 bordereau 41 ayant déjà été émis il y a lieu de faire une réduction de ce titre et pour ce faire d'effectuer les mouvements suivants sur le Budget Primitif 2024 :

Section fonctionnement dépenses : - 400.00 au compte 618
+ 400.00 au compte 673

Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la décision modificative en section fonctionnement du BP 2024 à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 24 mai 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240524-0324052024-DE
Date de télétransmission : 27/05/2024
Date de réception préfecture : 27/05/2024